

38. *McKenna*.—Pour un règlement au sujet de la construction de bâtiments dans le quartier Mont-Royal. (15 juin).
39. *Nault*.—Au sujet de la réclamation de M. Bénard. (15 juin).

RAPPORTS

40. *Finances et Police*.—Au sujet de l'achat d'un immeuble dans le quartier Saint-Jean-Baptiste pour y établir un poste de police. (15 juin).
41. *Voirie*.—Pour changer le nom de la ruelle Saint-André. (15 juin).

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

38. *McKenna*.—For a by-law re erection of buildings in Mount Royal Ward. (15th June.)
39. *Nault*.—Re claim of Mr. Benard. (15th June.)

REPORTS

40. *Finance and Police*.—Re purchase of a property in St. Jean Baptiste Ward for the erection thereon of a police Station. (15th June.)
41. *Road*.—To change the name of St. André Lane. (15th June.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



EGOUTS

Avis aux Contribuables

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts construits dans les rues sous-mentionnées, dans la Ville de Montréal, à savoir:

RUE CHESTNUT, de la rue St-Antoine à 400 pieds vers le Sud.

CHEMIN DE LA COTE ST-PAUL, de la rue Dagenais vers la rue St-Rémi, 150 pieds.

RUE DAGENAI, de la rue St-Rémi au chemin de la Côte St-Paul.

RUE HOGAN, de la rue Ontario à la rue Forsythe.

AVENUE LAURIER, de la rue Marquette à l'avenue Papineau.

RUE NAPOLEON, de la rue Notre-Dame à la rue Duvernay.

AVENUE PAPINEAU, de l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford.

RUE ST-PAUL (maintenant rue Lenoir), de la rue St-Antoine vers le Nord, 110 pieds.

RUE ST-REMI, de l'avenue Palme à la rue Notre-Dame.

RUE STE-MARIE, de la rue St-Rémi au chemin de la Côte St-Paul.

sont complétés et les rôles sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 13 juin, 1908.



Avis Public

REGLEMENT No 376

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé: "Règlement No. 376, concernant la construction et l'exploitation par la Compagnie "Montreal and Southern Counties Railway" d'un chemin de fer électrique devant pénétrer dans la Cité de Montréal, via le pont Victoria."

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 16 juin 1908.



SEWERS

Notice to Ratepayers

Public notice is hereby given that the special rolls for sewers constructed in the undermentioned streets in the City of Montreal, viz:

CHESTNUT ST., from St. Antoine St. southwards 400 feet.

COTE ST. PAUL ROAD, from Dagenais St., towards St. Rémi St., 150 feet.

DAGENAI ST. from St. Rémi St. to Côte St. Paul Road.

HOGAN ST., from Ontario St. to Forsythe.

LAURIER AVE. from Marquette St. to Papineau Ave.

NAPOLEON ST., from Notre Dame St. to Duvernay St.

PAPINEAU AVE., from Mount Royal Ave. to Gilford St.

ST. PAUL (now Lenoir St.) from St. Antoine St., northwards, 110 feet.

ST. REMI ST., from Palm Ave. to Notre Dame St.

ST. MARY ST. from St. Rémi St. to Côte St. Paul Road.

are completed and are now deposited in the office of the undersigned, City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, at his said office within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 13th June, 1908.



Public Notice

BY-LAW No. 376

Public notice is hereby given that the Council of the City of Montreal, under the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as By-Law No. 376, concerning the establishment and operation, by the Montreal & Southern Counties Railway Company, of an electric railway to enter the City of Montreal via Victoria Bridge.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 16th. June 1908.